

## Compte-rendu de la commission Gouvernance du 15 juillet

Présents : Bruno Choc, Cyril Fiorini, Jean-Pierre Anglade, Lynton Herbert, Yves Luchetti, Sandrine Deblois, Nelly Pegeault, Jérôme Enjalbert, Geoffroy Raout

**Objet : Participation des salariés au séminaire de septembre sur la gouvernance.**

Note proposée par Geoffroy avec les ajouts de Cyril et corrections de la réunion.

Cadre de la participation des salariés au séminaire Gouvernance :

- Demande de participation au séminaire adressée à tous les salariés
- Heures travaillées normales sur les temps de réunion, atelier, etc.
- Repas, Hébergement et déplacement pris en charge par l'employeur

Missions :

- Prendre part aux échanges au même titre que les adhérents.
- Apporter des précisions en cas de besoin sur le fonctionnement de N&P
- S'immerger dans la vie associative de N&P
- Faire du lien avec les adhérents

Contribution à la réflexion sur la place de l'équipe salariée dans la nouvelle gouvernance :

- Réflexion avec les adhérents sur le rôle de l'équipe salariée auprès des groupes
- Réflexion avec les adhérents sur le rôle de l'équipe salariée auprès des instances légitimes : CF, Comac fédérale et CTI.
- Réflexion avec les adhérents sur les obligations réciproques adhérents-salariés

Précisions de Delphine Carron (SCOP Accolades) dans le cadre d'un échange mail :

« Tout d'abord, j'observe que les échanges témoignent de plusieurs questionnements appartenant effectivement au domaine de la gouvernance de la fédération :

\* Le rôle et responsabilité du bureau et des commissions,

\* La mission et la posture des salariés de la fédération,

\* Le travail associé bénévole-salarié et la relation entre le bureau/les commissions et les salariés.

Ces questionnements nécessitent une réflexion de fond que vous êtes sur le point de conduire. Ainsi, ils seront spécifiquement traités au cours de la démarche que vous initiez et ces clarifications permettront, je pense, de fluidifier les relations pour un fonctionnement plus efficace de Nature et Progrès.

Ensuite, vous avez décidé que cette démarche soit conduite par une commission ad hoc afin que celle-ci formule des propositions argumentées qui devront être validées par le CF et/ou l'AG en fin de processus. Cette commission va baser ses travaux sur les regards divers et complémentaires de l'ensemble des acteurs de Nature et Progrès sur la base du volontariat, s'appuyant ainsi sur leur envie d'agir et leur engagement pour le collectif.

Enfin, vous l'avez tous noté, les salariés sont des acteurs clés du projet Nature et Progrès et la réflexion ne peut se conduire sans eux. Leur participation à ce groupe de travail représente effectivement un coût qui doit être envisagé comme un investissement pour l'avenir. Je ne peux me positionner sur ce choix en termes de mobilisation de ressources. Toutefois, en tant qu'animatrice de la démarche, je peux vous assurer que, quel que soit leur nombre, les salariés seront entendus au même titre que les autres acteurs : les propositions seront formulées de manière consensuelle ou par consentement. »

→ La question soulevée est celle de la participation des salariés sur la base du volontariat.

Cyril : si on part du principe du volontariat, il faut savoir rapidement quels salariés souhaitent venir au séminaire pour organiser la logistique et établir les coûts.

Lynton : tous les salariés souhaitant participer devraient pouvoir le faire avec tous les frais couverts. Les salariés sont au centre des questions de gouvernance.

Nelly est d'accord avec Lynton. Si on veut à terme avoir les meilleures procédures entre nos instances, que les salariés sont censés animer, leur éclairage sur l'état de lieux est nécessaire

Jean-Pierre : bien sûr que la participation des salariés est importante sur le principe. Mais pour vraiment avancer dans la discussion, nous avons besoin de la lettre de cadrage de Delphine Carron sur les objectifs du séminaire.

Yves : si on considère que la présence des salariés aux discussions sur la gouvernance est cruciale, alors le principe de volontariat est-il vraiment opportun ? Que se passe-t-il si aucun salarié ne vient ?

Il faudrait au moins que les différentes visions de la gouvernance au sein des salariés soient représentées.

Sandrine : ce n'est pas à moi de décider d'y aller. Si les salariés ont leur place, il faut qu'ils soient tous là.

Bruno est d'accord avec Yves. Bruno ajoute que quand le COPIL a discuté du budget, il n'a pas pris en compte la prise en charge des salariés (l'hébergement des adhérents est pris en charge par la fédération, les déplacements sont à la charge des groupes via la cagnotte de solidarité).

Bruno rappelle les objectifs du séminaire tels qu'établis par Delphine Carron dans le cadre d'un mail échangé avec le COPIL :

« A) 1er séminaire de travail sur la gouvernance de l'N&P

\* Partager l'état des lieux de la gouvernance actuelle

\* Approfondir la notion d'horizontalité et l'alignement du fonctionnement du réseau avec ses valeurs

\* S'interroger sur la raison d'être de la fédération

\* Construire un ou plusieurs schémas organisationnels possibles pour la fédération

\* Repérer les premiers petits pas vers la transformation

B) Accolades et assemblée générale: Élaboration des orientations

\* Présentation de la démarche et de l'accompagnement

\* Partager les valeurs et l'identité de N&P d'aujourd'hui

\* Élaborer les grandes orientations stratégiques à 5 ans en partant de la vision de N&P et en utilisant la théorie du changement »

L'idée était de diffuser ces objectifs au moment de l'invitation officielle avec le lieu retenu (recherche toujours en cours, Eliane attend encore un devis).

**Conclusion : il est demandé aux salariés d'être présents au séminaire gouvernance de septembre. En cas d'empêchement matériel, il leur est demandé une contribution écrite**

**De même, les adhérents qui auraient souhaité participer, mais ne seraient pas en mesure de venir, sont invités à envoyer une contribution écrite.**

Cyril signale qu'il faudra anticiper sur la manière de traiter ces contributions écrites. Geoffroy se rapproche de Delphine pour savoir comment ces écrits pourraient être intégrés dans le travail du séminaire

Sandrine demande à ce que les salariés reçoivent une consigne formelle (du bureau ?) avec l'organisation de la journée, etc.